MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
des ressources humaines

Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice systèmes et réseaux, session 2023

N° E2B43IGEIWD

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE

Article 1er : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice systèmes et réseaux, au titre de l'année 2023 :

Madame COMBET Anne, ingénieure d'études de classe normale, présidente, Université de Bourgogne, Dijon.

Monsieur BOULLÉ Jean-Christophe, ingénieur d'études de classe normale, vice-président, expert, Rectorat de l'académie de Rennes, Rennes.

Monsieur CHOCHOI David, ingénieur d'études hors classe, expert, Rectorat de l'académie de Dijon, Dijon.

Monsieur RALAMBONDRAINY Tiana, ingénieur de recherche, expert, Rectorat de l'académie de Nancy Metz, Nancy.

Madame BONNET Jessica, attachée d'administration de l'Etat, Rectorat de l'académie de Lyon, Lyon.

Madame FERRO Charline, ingénieure d'étude de classe normale, Rectorat de l'académie de Dijon, Dijon.

Madame FRANCOIS Annette, attachée d'administration de l'Etat, Rectorat de l'académie de Dijon, Dijon.

Monsieur VIGO Stéphane, ingénieur d'étude hors classe, Rectorat de l'académie de Lyon, Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 30/06/2023

Pour la ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche et par délégation,

La cheffe du bureau des concours des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN)

Pauline MAINDON